



Jeudi 2 juillet 2026

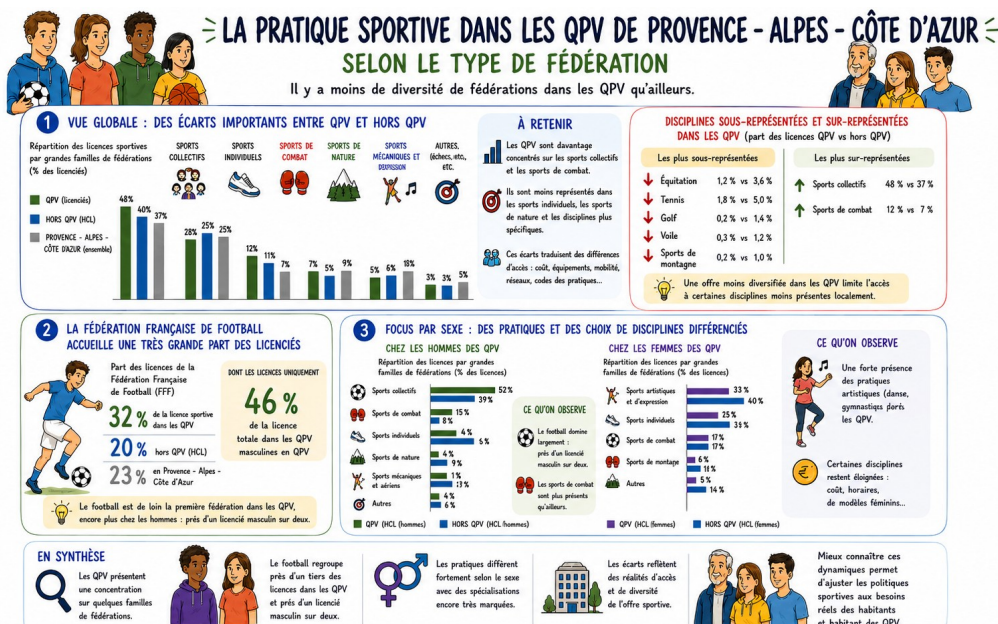
« Quand le sport joue le jeu ! »

L'État promeut les pratiques sportives dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans le cadre des rencontres régionales de la politique de la ville, la préfecture de région (secrétariat général pour les affaires régionales – SGAR) et la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), en partenariat avec le rectorat (délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports -DRAJES), ont organisé un webinaire sur les enjeux du sport dans les QPV, avec le soutien de Cité Ressources.

Les services de l'État, en étroite collaboration avec de nombreuses associations, soutiennent les actions en faveur du sport dans les quartiers en difficulté des villes de la région. L'État mène une politique publique ambitieuse autour de trois leviers prioritaires : l'égal accès aux activités sportives, en particulier des hommes et des femmes, la promotion du sport pour renforcer le lien social, enfin, l'usage du sport comme outil de bien-être et de santé publique.

Source : Hervé GUERY, COMPAS, généré par IA



L'accès au sport pour toutes et tous

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, comme ailleurs sur le territoire français, on constate une sous-représentation du sport licencié pratiqué par les habitants des quartiers populaires, qui représentent 10,3% des habitants de la région. Selon les chiffres analysés par le cabinet COMPAS et présentés par son directeur et économiste, Hervé Guéry, la part de licenciés dans la population des QPV de la région est de 8 % contre 17 % pour l'ensemble de la région. Pour les femmes, les taux sont respectivement de 4 % et 11 %. Toutefois, si les sports collectifs et de combat dominent dans les QPV, la diversification de l'offre permet d'observer des spécificités locales comme à Toulon, où 12 % des femmes en QPV pratiquent la natation et 11 % la voile. Le sport est protéiforme : il offre une multitude de pratiques qui permet à chacun de trouver sa place, de se dépasser, de gagner en confiance et de se rencontrer, au-delà des appartenances de genre et de catégorie socio-professionnelle. L'accompagnement des associations, le développement des équipements sportifs, le soutien aux familles sont donc des enjeux fondamentaux !

(Retrouvez le diaporama de H. Guéry, COMPAS, dans [ce lien](#)).

« Jouer collectif » en quartier politique de la ville

Dans les quartiers, l'accès aux pratiques sportives de toutes et tous est souvent le fruit d'un travail d'équipe ! Comme à Nice, où l'association « Prévention Éducation Sport » propose, en libre accès, des plateaux sportifs et artistiques comme outil de médiation éducative. Grâce à la mobilisation d'éducateurs sportifs, d'éducateurs spécialisés et d'animateurs, le tapis sportif, placé au cœur du quartier à des horaires réguliers devient un espace d'accueil, de loisirs, de socialisation, mais aussi de prévention. Au travers d'un « vécu partagé », il permet de rencontrer et d'orienter des jeunes vers les offres associatives locales.

Le sport participe aussi à la construction du lien social. Il peut représenter un tremplin vers l'emploi, mais aussi contribuer à l'engagement citoyen. Dans ce sens, la DRAJES soutient l'organisation de la course inclusive le 28 septembre 2026 à Cuges-les-Pins portée par l'association régionale des greffés du cœur, dans le cadre du mois de l'inclusion par le sport. (Pour plus d'informations, [voir ce lien](#)).

Bouger pour la santé, le sport sur ordonnance !

Alors que les bienfaits d'une activité physique régulière sur la santé sont établis par les études scientifiques, le réseau régional des maisons sport et santé a continué de se déployer, proposant aux malades chroniques de reprendre une activité physique et sportive (APS) de façon adaptée, sécurisée et progressive. Ainsi, en 2025, d'après les données issues de l'enquête nationale sport-santé fournies par la DRAJES, 2303 habitants de QPV en région ont bénéficié d'un accompagnement par l'une des 42 Maisons-Sport-Santé (MSS) habilitées en région. 15 d'entre elles sont directement implantées dans les QPV pour offrir un éventail d'interventions, telles que la sensibilisation aux bienfaits des activités physiques et sportives, un accueil et une évaluation personnalisés permettant de réaliser des bilans de condition physique ou d'orienter le public vers des professionnels de santé, du champ médico-social ou des associations sportives locales.

>> Pour en savoir plus :

[Les pratiques sportives en QPV en PACA-Synthèse et préconisation](#), par Hervé Guéry

[Mieux promouvoir la pratique sportive pour la rendre accessible en QPV](#), DRAJES

[Les plateaux sportifs, un outil de médiation éducative](#), Association « Prévention sport santé »

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ici](#)